



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du jeudi 21 février 2019**

**DLB 2019/259**

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi 21 février à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Date de la convocation** : vendredi 15 février 2019

**Affichage de la convocation** : vendredi 15 février 2019

**Présents** : Alain VOGEL-SINGER, Richard BAGAN, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Dominique BIGARI, Louis BORRAS, Catherine BOUSQUET, Bernard CHAUD, Sandrine DENIER, André FRETAY, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Pierre LAMBERT, Michel LOUP, Marie-Antoinette MORA, Jean-Claude RENAU, Régis VIDAL, Guy AMIEL, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Sébastien FREY, Noëlle MARTINEZ, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Chantal GUILHOU, Jean-Luc GUIRAUDOU, Christian JANTEL, Marion MAERTEN, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Jean MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Jacques MARTI, Gérard PEREZ, Jean-François BARRACHINA, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Christian THERON, Michel TRINQUIER, Olivier BRUN, Christian ALLEMANY, Jacques ELIEZ, Michel FARENC, Sylvie KLEIN, Martine RAYNAUD, Adam DA SILVA, Philippe MARTINEZ, Marc GUERIN.

**Absents excusés** : Gérard ABELLA, Didier AMADOR, Alain BIOLA, Gérard BOYER, Gérard GAUTIER, Irène LATAPIÉ, Dominique MARCOS, Daniel MARECHAL, Bernard MONTAGUD, Christian PEREZ, Christophe THOMAS, Claude VISTE, Jean-Marie AT, Gérard BARRAU, Jacques BOLINCHES, Laurent DURBAN, Philippe FAURE, Vincent GAUDY, Robert GAYRAUD, Laure GODEFROY, Philippe HUPPE, Gérard MILLAT, Daniel BARTHES, Hubert GRAS, Paul ISARD, Geneviève JALBY, Alain JARLET, François LLOP, Manuelle RODRIGUEZ, Pierre-Jean ROUGEOT, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Emmanuel VILLANUEVA.

**Secrétaire de séance** : Sébastien FREY

**Objet** : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président expose qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre les recrutements, promotions et avancements.

Afin de permettre aux agents d'accéder au grade supérieur dans le cadre des avancements de grade, Monsieur le Président soumet aux membres du Comité Syndical ces créations :

- Deux emplois d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe,
- Six emplois d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe,

- Quatre emplois d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,
- Huit emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- Trois emplois d'agent de maîtrise principal,
- Un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

La modification des emplois :

- Postes de titulaires

Directeur Général des Services (emploi fonctionnel)	1
Directeur Général des Services Adjoints (emploi fonctionnel)	5
Directeur Général des Services Techniques (emploi fonctionnel)	1
Directeur Territorial	3
Attaché Territorial	6
Attaché Territorial principal	2
Rédacteur Principal 1 <sup>er</sup> classe	1
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	3
Rédacteur Territorial	4
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>er</sup> classe	6
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	22
Adjoint Administratif	15
Ingénieur Général	1
Ingénieur en Chef	1
Ingénieur en Chef hors classe	1
Ingénieur hors classe	1
Ingénieur Principal	2
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	3
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	3
Technicien	4
Agent de Maîtrise Principal	24
Agent de Maîtrise	32
Adjoint Technique Principal 1 <sup>er</sup> classe	45
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	120
Adjoint Technique	142

- Postes de non-titulaires

Directeur général des services techniques (emploi fonctionnel)	1
Directeur Territorial	1
Collaborateur de Cabinet (emploi fonctionnel)	1
Attaché Territorial	4
Rédacteur Territorial	2
Adjoint Administratif	3
Ingénieur	1
Agent de Maîtrise Principal	1
Agent de Maîtrise	1
Adjoint Technique Principal 1 <sup>er</sup> classe	8
Adjoint Technique	70

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'adopter la modification du tableau des effectifs comme exposé ci-dessus.

Le Comité Syndical, la présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,


**AUTORISE** Monsieur le Président à créer les postes suivants :

- Deux emplois d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe,
- Six emplois d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe,
- Quatre emplois d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,
- Huit emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- Trois emplois d'agent de maîtrise principal,
- Un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,

**VALIDE** les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,  
  
Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 8/03/2019 et de sa publication le 8/03/2019

A Nézignan l'Évêque, le 8/03/2019